

# la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

page 04

## Toute la ville à 30 km/h



[www.la-ville-du-bois.fr](http://www.la-ville-du-bois.fr)

### Actualités



Réunion  
de quartier  
.....

05

### Infos pratiques



Planning de  
la collecte  
.....

11



# Édito du Maire

## Madame, Monsieur,

Une nouvelle fois notre pays a été la cible d'attentats terroristes. Nous payons là une lourde contribution à la protection de nos partenaires et de nos intérêts ainsi qu'à la défense de nos valeurs au travers de notre engagement sur différents lieux d'intervention armée.

La sauvagerie de ces actes, la simultanéité des attentats en un même lieu, la détermination des assaillants qui n'hésitent pas à sacrifier leur vie au nom d'une cause qu'ils estiment juste, suscitent de nombreuses questions.

Quel est le niveau d'endoctrinement religieux et politique assimilé par ces personnes, dont des Français, qui après avoir été conditionnées et formées, n'hésitent pas à perpétrer de tels actes ? Où et quand cet endoctrinement a-t-il commencé et quel en a été l'élément déclencheur ? La démocratie a-t-elle atteint ses limites face à ce que l'on pourrait appeler un échec en termes d'éducation mais aussi d'intégration ?

Par ailleurs, la médiatisation de ces actes, en particulier par les chaînes d'information en continu, ne nuit-elle pas au déroulement des enquêtes, ne met-elle pas en danger potentiel les otages éventuels et n'entraîne-t-elle pas le passage à l'acte de groupuscules terroristes dans le reste du monde ?

Nous n'avons pas les réponses immédiates à ces questions. La mise en place d'actions correctives nécessitera cependant beaucoup de temps.

L'urgence est d'enrayer cette situation de fait et de mettre en place les procédures qui rendent ces actes improbables, tout en sachant que le risque zéro n'existe pas. Les mesures prises par le gouvernement vont dans le sens souhaité, mais tardivement. La France ne pourra pas, seule, mettre un terme à ces exactions. Nous avons besoin, le monde à besoin, d'une coalition pour démanteler ces organisations terroristes.

Je terminerai en présentant au nom de la ville nos sincères condoléances aux familles des victimes et en les assurant de notre soutien. Je tiens aussi à exprimer notre reconnaissance aux forces de l'ordre qui ont pu libérer les otages, neutraliser les assaillants, et aussi, selon les dernières informations, empêcher de nouveaux actes terroristes sur notre sol. Je tiens aussi à rendre hommage aux équipes d'investigation qui ont permis de faire progresser rapidement l'enquête qui, par ailleurs, est loin d'être close.

Votre Maire,  
Jean-Pierre Meur

## Sommaire

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	7
Loisirs	8
Expression libre	10
Infos pratiques	11
Agenda	12

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois

Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

[www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Adjoint au maire délégué à la

communication : Dimitri Lavrentieff

Rédactrice en chef : Julie Blanvillain

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

[communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)

Photos : Julie Blanvillain

et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication -  
Montlhéry



La Ville du Bois jumelée  
avec Tirschenreuth

Distribution de

"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou [communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)

# retour sur

## **Dimanche 8 novembre** **Fête du sport**

Tennis Club, Tennis de table, Hockey Club, Judo, Taekwondo, Boxe, Football Club et Moto Club de l'Essaim : de nombreuses associations ont participé à l'édition 2016 pour le plus grand plaisir des sportifs.



© Andéol Demeulenare

## **Vendredi 30 octobre** **De nouveaux habitants** **aux Bartelottes**



Les locataires des nouveaux logements situés dans le quartier des Bartelottes ont signé leurs contrats locatifs avec le bailleur social Vilogia.

## **Mercredi 11 novembre** **Cérémonie du 11 novembre**

Cette année, près de 100 enfants des écoles ont participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre.



## CIRCULATION

## Application de la zone 30 km/h dans toute la ville

**La limitation de la vitesse automobile est désormais fixée à 30 km/h dans toute la ville.**

L'objectif est de limiter la vitesse excessive des automobilistes et de lutter contre les incivilités au volant, suite à de nombreuses plaintes d'Urbisylvains.

Mais la « zone 30 » est aussi un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre tous les usagers. Cette application doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant sa cohabitation avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

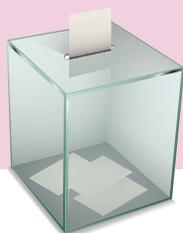
Par cette action, la municipalité souhaite uniformiser l'ensemble de la ville. Des panneaux sont installés à chaque entrée de La Ville du Bois et couvrent l'ensemble des voies par arrêté municipal.



### Rappel élections régionales

Rendez-vous les dimanches 6 et 13 décembre pour élire vos 209 nouveaux conseillers régionaux d'Île-de-France.

Dernières élections organisées avant les présidentielles de 2017, vous allez élire vos représentants de la région pour 6 ans, dans le cadre de la réorganisation des régions françaises.



## RECENSEMENT 2016

### Se faire recenser : à quoi ça sert ?

Le recensement de la population aura lieu du **21 janvier au 20 février 2016**.

Se faire recenser est un geste civique et obligatoire (loi 7 juin 1951), qui permet de déterminer la population officielle de notre commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la

détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune. Enfin le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

Le recensement permet donc de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population, c'est pourquoi il est essentiel d'y participer !



DÉMOCRATIE LOCALE

# Le 16 décembre : rendez-vous avec vos élus !

Après avoir rencontré les habitants des bureaux de vote 1 et 4, les élus poursuivent leurs réunions de quartiers avec **le bureau 3 : l'école des Renondaines**. Rendez-vous le **mercredi 16 décembre à 20h30**.

Tous les habitants du quartier concerné sont invités à y participer. Ces rencontres directes avec le maire et les élus permettent d'échanger des idées et des points de vue, de partager les problèmes et d'essayer de trouver des solutions. Chacun peut ainsi participer activement à la vie de son quartier.

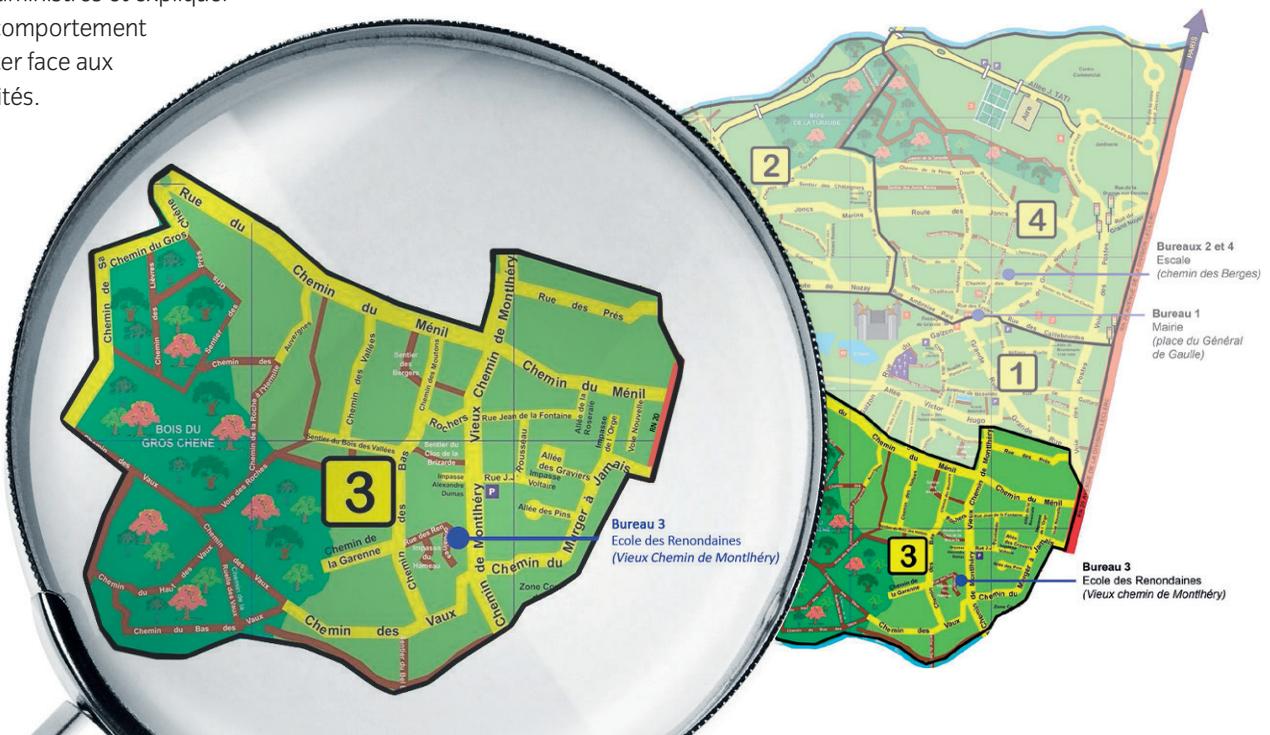
Lors de la dernière réunion de quartier, au bureau de vote n°1 (Mairie), les problématiques des incivilités et des problèmes de circulation excessive sont ressorties.

Lors de chaque rencontre, la Police municipale est présente afin de répondre aux administrés et expliquer quel comportement adopter face aux incivilités.



*Si vous avez des questions ou des suggestions avant la réunion, vous pouvez contacter l'adjoint au Maire chargé du lien avec les habitants : [d.lavrentieff@lavedubois.fr](mailto:d.lavrentieff@lavedubois.fr)*

**Lieu de la réunion :**  
**Foyer des Anciens,**  
**20 rue Ambroise Paré**



BALADE THERMOGRAPHIQUE

## Identifiez les déperditions de chaleur de votre logement

L'association Sollicités donne rendez-vous aux Urbisylvains le jeudi 17 décembre pour une balade thermographique. Le principe est de prendre en photo les façades de votre logement avec une caméra à infrarouge afin de faire apparaître les différences de température à la surface du bâtiment et de trouver ainsi les déperditions de chaleur. Les défauts d'isolation, c'est-à-dire les endroits du bâti d'où la chaleur s'échappe, seront

ainsi révélés. La balade sera suivie par un temps d'échange en mairie avec le conseiller, ce qui permettra d'aborder avec les habitants les principes de base à mettre en œuvre pour une rénovation réussie. Des conseils techniques, judicieux et économiques, pour améliorer la performance énergétique des logements, seront communiqués.

Inscriptions auprès du service Urbanisme, 01 64 49 56 83



Attention, l'événement peut être annulé en cas de conditions météorologiques défavorables (une partie de la balade est réalisée de nuit en extérieur).



### En bref

#### Nouveauté Moving

Moving Express propose désormais des cours collectifs avec coach le lundi, mardi et vendredi de 18h à 21h (cardio boxing, step, abdos stretching...).  
[www.movingexpress.fr](http://www.movingexpress.fr)

#### Nouvelles activités

- Michel Belalbre a installé REDPILLS, son studio de création graphique, au 44 rue Ambroise Paré. Faites appel à REDPILLS pour la réalisation de vos cartes de visite, plaquettes de présentation, affiches, enseignes mais aussi animations en 2D et 3D.

Plus d'informations sur [www.redpills.fr](http://www.redpills.fr)  
06 11 33 17 42 / [michel@belalbre.fr](mailto:michel@belalbre.fr)

- Conseiller indépendant en immobilier pour le réseau Safti, Christophe TALOVICI vous aide à préparer votre projet en toute sérénité avec un agent près de chez vous. Retrouvez-le sur [www.safti.fr](http://www.safti.fr) et consultez ses offres immobilières à La Ville du Bois et aux alentours.  
07 83 90 11 18 / [christophe.talovici@safti.fr](mailto:christophe.talovici@safti.fr)

#### ADMINISTRATION

### Désormais, le silence vaut acceptation, mais...

Le principe du « silence vaut acceptation » est entré en vigueur le 12 novembre 2015. Dans le cadre de la réforme de l'Etat et de la simplification, le président de la République a souhaité renverser le principe en vigueur : le silence de l'administration pendant deux mois sur la demande qui lui était adressée par un usager valait rejet de la demande. **Désormais, le silence gardé par l'administration à la demande d'un usager pendant deux mois vaut acceptation...** mais les exceptions sont tellement nombreuses que les administrés et les fonctionnaires territoriaux devront consulter les décrets afin d'être certains du sens de ce « silence ».

Plus d'informations sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### Une nouvelle formule de votre journal La Feuille du Bois sortira en janvier !

Elle a été repensée plus attractive et avec plus de caractère mais aussi plus de couleurs. Les photos prennent toute leur importance !  
Rendez-vous le mois prochain...



VIE SCOLAIRE

## Quel est le rôle de la Caisse des écoles ?

En France, la **caisse des écoles** est un établissement public communal présidé par le maire. Elle intervient en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degré dans tous les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif et sanitaire).

**A La Ville du Bois, la Caisse des écoles organise des manifestations tout au long de l'année :**

• **Les fêtes des écoles en juin :** mise en place des stands, animations... avec la collaboration des enseignants. Les parents volontaires sont toujours les bienvenus pour tenir les stands. La caisse des écoles remercie tous ceux qui participent activement à la réussite de ces fêtes.

• **La Bourse aux jouets.** Organisée pour la première fois le 7 novembre dernier, elle sera renouvelée chaque année.

• **Un spectacle de Noël et un goûter pour les enfants** (en collaboration avec les enseignants) à l'Escale ou à l'extérieur. Le coût du spectacle représente 5€ par enfant. *Compte tenu des événements, les parents seront informés des modifications.*

De plus, chaque année, la Caisse des écoles offre un dictionnaire aux élèves de CM2.

Une subvention de 5€ par enfant par an est versée aux coopératives des écoles pour financer un projet (animations, sorties...).

Une assemblée générale de la Caisse des écoles a lieu chaque année. Tous les parents sont invités à s'impliquer en donnant de nouvelles idées. Communiqué lors de cette réunion, le budget est constitué d'une subvention de 7000€ de la part de la commune et des bénéfices des différentes manifestations.

*Renseignements : cdelvdb@gmail.com*



La Caisse des écoles, présidée par Monsieur le Maire, a remis un dictionnaire à chaque élève de CM2 le 10 novembre dernier



### Rendez-vous mensuels

#### Petite enfance

##### Camion PMI "Le baladin"

→ **Consultation** par le médecin

Vendredi 11 décembre de 9h à 17h

→ **Permanence** "pesée et conseils"

Mardi 15 décembre de 9h à 12h

Sur le parking de l'Escale

(chemin des Berges).

*Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.*

##### Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage-femme de la PMI, à l'Espace "Les Lutins du Bois" (en face de l'Escale).

*Renseignements et inscription :*

*Maison Départementale des Solidarités,  
01 69 79 93 35.*

##### Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 11 décembre :

**histoires de Kamishibai**

Vendredi 18 décembre :

**ambiance de Noël (chants)**

*Renseignements : 01 69 63 32 72.*

##### Biblio-bébé

**Mardi 15 décembre**, de 10h à 11h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.

*Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)*

*Contact : 01 64 49 59 41.*

# Loisirs et associations



AIDE AUX DEVOIRS

## Une belle performance !

### Retour d'expérience d'un enseignant de l'association Astula du Bois

*"Mon apprenante est arrivée en France en mai 2014, à l'âge de 11 ans, avec comme seul bagage une dizaine de mots français.*

*Forte de ses connaissances en anglais, et armée d'un immense courage, elle a commencé les cours de français dès le mois de juin, afin de préparer au mieux sa rentrée en classe de CM2.*

*Premier objectif : apprendre du vocabulaire. Les premiers cours sont essentiellement basés sur des images. Pour bien préparer la rentrée, nous travaillons sur l'univers de l'école. Elle doit savoir nommer ce que contient son cartable, ce qui se trouve dans sa classe et dans son école. Puis nous élargissons les connaissances et travaillons sur tous les mots qui peuvent entrer dans son quotidien : la maison, la rue, le corps humain, les vêtements, les couleurs...*

*Mon apprenante fait preuve de sérieux. Ses bonnes capacités d'appren-*

*tissage lui permettent d'avancer vite. Dès le mois de septembre, nous passons à la grammaire, l'orthographe et la conjugaison, sur des exercices de CE1 pour commencer, puis très rapidement sur un niveau CE2. En décembre, ses progrès en lecture lui permettent d'aborder des textes d'une dizaine de lignes et de travailler sur les questions de compréhension. En janvier, mon apprenante a fait d'énormes progrès. Dans la cour de récréation, les jeux avec ses copines lui permettent de pratiquer le français au quotidien. Nous pouvons désormais faire des dictées. En mars, les textes s'allongent encore et ses progrès lui permettent de comprendre sans difficulté nos conversations entre adultes ! En avril, nous attaquons les exercices de niveau CM2, et les premières rédactions ! En fin d'année scolaire, les bases sont largement acquises. Les progrès ont été admirables et très motivants.*

*Après une pause estivale bien méritée, nous avons repris les cours à la rentrée 2015, avec de nouveaux objec-*



*tifs : l'écriture de textes et le travail de l'oral. Avec de telles compétences, l'année qui vient promet d'être passionnante et riche en échanges !"*

L'Astula du Bois est une association culturelle proposant deux activités : l'aide aux devoirs et l'apprentissage du français aux personnes étrangères, résidant en France, ayant ou non été scolarisées dans leurs pays d'origine. Le but est d'accompagner ces personnes dans leur intégration sociale. L'association compte 14 bénévoles.

29 chemin des Berges  
interval.mr6lvdb@gmail.com  
01 60 14 35 95 / 01 64 49 00 76

ANIMATION

## Retour sur... les démonstrations de nos associations

De nombreuses associations Urbisylvaines ont répondu à l'appel lancé par Carrefour à l'occasion de son anniversaire. Pour fêter les 52 ans de l'enseigne, les démonstrations se sont succédé dans la galerie du centre commercial : penchak, judo, karaté, full contact, Aquatique Moto Club, Danse et Gym du Bois, école de musique et de danse...



Judo



Penchak



Danse  
Gym



## Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### Vivre Autrement

Texte non parvenu.

### EDVDB

Père Noël ou père fouettard ? Noël reste la plus magique des fêtes pour les petits et les grands. Aussi, nous espérons que cette année la municipalité, sous prétexte d'économies, ne nous privera pas du bonheur de voir les rues illuminées et ainsi oublier un peu le marasme économique qui frappe de nombreuses familles. Pour cela, nous avons proposé que les élus participent sur leurs indemnités afin de financer en partie les décorations. La hotte du père Noël apportera t'elle les réponses attendues à nos questions posées à la municipalité depuis de nombreux mois ? Telles que les conclusions des experts concernant l'effondrement du plafond du petit gymnase, les motivations de la municipalité de nous faire vivre dans une ville de plus en plus sale et dans laquelle l'insécurité et le vandalisme urbain sont en progression constante et bien sûr le coût de fonctionnement des projets ambitieux réalisés ou envisagés. Sans omettre des explications sur les raisons du malaise grandissant qui règne au sein des employés communaux. Dans cette période d'élections régionales, nous ne vous donnerons pas de consignes de vote car notre intérêt et notre engagement sont uniquement présents pour notre commune.

Pour la liste EDVDB,  
Jocelyne Cloirec  
[edvdb91620@gmail.com](mailto:edvdb91620@gmail.com)



## Expression des conseillers de la majorité municipale

### UCVB

Lors de notre campagne électorale, nous nous sommes engagés à être au plus près de vous, Urbisylvains, et d'être à l'écoute de vos préoccupations.

Chaque quartier de la ville est très différent et possède ses propres problématiques. C'est pourquoi nous organisons des réunions dans chacun d'eux.

Nous avons déjà rencontré les habitants du bureau de vote 1 (mairie) et 4 (Escale). Ce mois-ci, le 16 décembre, nous réunissons les habitants du quartier de l'école des Renondaines (bureau de vote 3).

Le problème récurrent des habitants rencontrés lors des deux premières réunions est l'incivilité, et plus particulièrement la vitesse excessive des véhicules dans nos rues. Pour empêcher cette nuisance, la mairie va rapidement mettre en place une zone 30 km/h unique, sur l'ensemble de la ville.

Lors de ces réunions de quartiers, nous vous présentons également la mise en place et le fonctionnement de l'opération "Citoyens vigilants". La mission de ces habitants, en étroite collaboration avec les forces de l'ordre, est de maintenir un confort de vie. Pour rappel, si vous observez un acte de vandalisme, surtout n'intervenez pas vous-même, appelez le 17 et donnez le maximum d'informations.

Pour la liste UCVB,  
Dimitri Lavrentieff  
Adjoint au maire



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

### Maire : Jean-Pierre Meur

#### Adjoints au maire :

**Jacky Carré**, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments  
**Anne Berchon**, Petite enfance et jeunesse  
**Frédéric Delattre**, Educatif  
**Martine Peureux**, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage  
**Marcel Brun**, Finances et infrastructures  
**Marie-Claude Mortier**, Sports  
**Dimitri Lavrentieff**, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers  
**Marie-Claude Karnay**, Solidarité et affaires sociales

#### Conseillers municipaux :

**Michel Charlot**, Urbanisme  
**Christelle Derchain**, Environnement, cadre de vie, liaisons douces  
**Stéphanie Régnault**, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité  
**Maurice Bourdy**, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments  
**Natacha Boullié**, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie  
**Claude Lepetit**, Affaires communales relatives à certaines missions financières

**Catherine Jouan**, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

**Ibrahim Osseni**, Développement économique

**Nicole Lebon**, Emploi et insertion  
**Patrick Bourillon**, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

**Eliane Ciret**, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile  
**Damien Couennaux**, Performances énergétiques

**Noëlle Michard**, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

**Robert Arnould-Laurent**, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

**Sylvie lafrate**, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

**Véronique Pujol**  
**Micheline Gesbert**  
**Reynald Blanchet**  
**Arnaldo Giarmana**  
**Jocelyne Cloirec**

## La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30  
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois  
Tél. : 01 64 49 59 49 - [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

## Permanences

**Aide aux victimes - Jeudi 10 décembre**, de 14h à 17h, à Linas (Mairie, Place Ernest Pillon). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20.

**Assistante sociale** - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

**Accueil, écoute et soutien des jeunes** - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val (29 chemin des berges) 01 64 49 00 76.

**Accompagnement administratif et juridique** - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). 01 69 63 32 79.

**Permanence de médiation** - Information, écoute, orientation. **Mercredi 9 décembre**, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

**Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)** Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Permanences les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis matins du

mois au CCAS (23 rue du Grand Noyer) ou au 01 60 78 17 11.

**Avocat** - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. 01 60 77 11 88.

**Caf** - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél : 0 810 25 91 10.

**CPAM** - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Tél : 36 46.

**Notaire** - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardi 15 décembre**, de 9h à 12h, à Evry. 01 60 78 01 27.

### Députée

**Nathalie Kosciusko-Morizet**, députée de l'Essonne, reçoit sans rendez-vous tous les vendredis de 14h30 à 17h, et sur rendez-vous au 102 rue du Président François Mitterrand à Longjumeau (01 69 01 96 05).

### Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

### Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Encombrants** : 1<sup>er</sup> vendredi du mois
- **Déchèteries** (depuis le 2 novembre 2015) :  
Nozay : 01 69 63 81 10  
Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67  
St Michel sur Orge : 01 60 16 01 33  
Morangis : 01 69 09 57 18

Contact : 09 67 00 49 92

### Les transports en commun

- **Navette** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 151, 152, 153.
- **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour rejoindre les RER B et C.

Horaires et parcours : [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) > Côté pratique > Transports



**Pour + d'infos** : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [Les publications]



## La collecte des déchets ménagers en 2016

Désormais toute la ville est collectée en même temps, avec les voies étroites (chemin du Plateau et chemin de la Garenne), **sauf la RN20**.

	Ville	RN 20
<b>Ordures ménagères</b> <i>Conteneur au couvercle gris</i>	Lundi et jeudi	Mardi et vendredi
<b>Plastiques, emballages, cartons, papier</b> <i>Conteneur au couvercle jaune</i>	Mercredi	Vendredi
<b>Verre</b> <i>Bac vert</i>	1 lundi sur 2 <i>(semaines impaires, ex : sem. 49, 51, 53...)</i>	Mardi
<b>Végétaux</b> <i>Sacs ouverts ou fagots</i>	Lundi <i>(d'avril à novembre)</i>	Mardi <i>(d'avril à novembre)</i>
<b>Encombrants</b>	Le 1 <sup>er</sup> vendredi du mois	

Les bacs roulants doivent être sortis le soir après 18h, la veille du jour du ramassage, et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

Renseignements : SIRM, 09 67 00 49 92

Découpez selon les pointillés



## Etat Civil

### Bienvenue

06 oct. : Elina DUTOIT  
12 oct. : Maëly RAMPATH

### Félicitations

03 oct. : Valérie MENANT et David TÉCHER  
17 oct. : Myriam MONTIGNY et Eric MOAL  
24 oct. : Caroline FOËX et Gregory JOKMANOVIC

### Condoléances

03 oct. : Gilles VANDEPORTAL  
03 oct. : Roger MARMIER  
08 oct. : Georgette GOIN veuve CHAUVET  
13 oct. : Robert SALAMANDRA  
28 oct. : Yvette LE GOUCHE veuve ASCLAR

**Jeudi 17 décembre**

## Balade thermographique

Rendez-vous à 19h30 devant la mairie.  
Inscriptions : service Urbanisme,  
01 64 49 56 83



**Samedi 5 décembre**

## Téléthon

- Randonnée pédestre  
**RANDONNÉE PÉDESTRE ANNULÉE**  
Départ à 7h de l'Escale, retour à 16h30
  - Spectacle Cabaret, 18h30 à l'Escale
  - Urnes de dons au centre commercial VDB
- Tous les dons récoltés lors de cette journée seront reversés à l'AFM (Association Française contre la Myopathie)**

Rens. : service Culturel, 01 64 49 55 40

**Dimanches 6 et 20 décembre**

## Randonnées pédestres

Par l'association Renaissance et Culture  
Rdv parking mairie Nozay à 8h30  
Info au 06 28 05 04 56

**Samedi 12 décembre,  
de 13h30 à 14h30**

## Atelier créatif "Cartes de Noël et cartes de vœux"

Organisé par la bibliothèque,  
11 bis rue des Ecoles  
A partir de 6 ans  
Gratuit, sur inscription au 01 64 49 59 41

**Dimanches 6 et 13 décembre**

## Elections régionales

Rendez-vous aux urnes afin d'élire les nouveaux conseillers régionaux.

**Mercredi 16 décembre, 20h30**

## Réunion de quartier

Foyer des Anciens  
(20 rue Ambroise Paré)

Les élus vont à la rencontre des habitants du bureau de vote n°3 (Ecole des Renondaines).  
Plus d'informations en page 5.

**Lundi 21 décembre, 14h**

## "Contes d'hiver et variés"

Organisé par la bibliothèque,  
11 bis rue des Ecoles

Par la conteuse Aurélie Loiseau  
Pour les enfants de 5 à 10 ans  
Gratuit, sur inscription au 01 64 49 59 41



## Janvier en bref

- 9 janv.** : Initiation au catch
- 9 janv.** : Théâtre "Les Brigands de Montlhéry" par la Boîte à bonheurs
- 15 janv.** : Vœux du maire
- 23 janv.** : Gala de catch
- 30 janv.** : Concert du Nouvel An par l'école municipale de musique

